

# Bienvenue à **VANTOUX**



**BONNE ANNÉE  
2019 !**



# Evénements

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine en septembre dernier, la municipalité a organisé deux journées portes ouvertes à l'école Jean Prouvé. Près de 200 visiteurs curieux et intéressés sont venus découvrir ce petit bijou d'architecture qui a retrouvé son lustre d'antan après plusieurs mois de travaux.



**Bâtiment Prouvé**

## Fête des voisins



Les habitants de la rue du Coteau au lotissement du Coteau du Soleil ont organisé leur fête des voisins en septembre dernier. Un repas improvisé très convivial et ensoleillé qui a réjoui tous les participants.

## Halloween



La soirée couscous organisée fin octobre pour fêter Halloween par la Lyre Sportive et son nouveau comité a été très appréciée par les quelques 140 convives déguisés pour la circonstance.



**Conférence**

Une conférence ouverte à tous les élus de la région messine sur le thème « l'art de convaincre en public » et animée par Bruno Gosselin, consultant en communication, s'est déroulée en octobre dernier au centre socioculturel



**A Tout Vent**

Début décembre, l'association ATV a proposé une soirée film/débat animée par Véronique Morelle sur le thème : « C'est quoi le bonheur pour vous ? » L'occasion pour le public présent de jolis moments d'échanges et de réflexion.



**Cérémonie des Voeux**

Après que Françoise Jan, première adjointe, ait présenté un bilan des actions municipales et associatives de l'année écoulée, Bertrand Bri-gaudeau, maire de la commune, a profité de la cérémonie des vœux au centre socioculturel pour faire le point sur les projets à réaliser.

Il a également mis en avant la valeur des liens humains qui permettent la proximité dans la commune avant de féliciter les lauréats des décorations de Noël et des maisons fleuries qui ont embelli le village durant l'année passée.

Il a ensuite profité de ce moment convivial pour accueillir les nouveaux Vantousiens : les familles Jules Albert, Rémy Basso-Bocabella et Aurélie Binet, Luc Maisonneuve, Michaël Knoblauch.

# Editorial

Mes chers concitoyens,

Cette première gazette de l'année est également l'occasion de revenir sur les événements du dernier quadrimestre écoulé et de vous tenir informés de nos projets pour 2019. Depuis septembre nous avons vécu de riches moments de commémorations, de partage et de convivialité :

- *L'inauguration de la rénovation de l'ancienne école Prouvé qui a rendu à ce bâtiment son allure de chef d'œuvre architectural de la commune et de la métropole.*
- *La fête des voisins qui s'est tenue à différentes dates selon les quartiers et a rencontré comme toujours un vif succès.*
- *Une belle soirée Halloween organisée par le nouveau comité de la Lyre Sportive qui a rassemblé près de 140 personnes.*
- *Les conférences d'A Tout Vent qui attirent de nombreux passionnés.*
- *La commémoration du centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale avec nos amis du Souvenir Français.*
- *L'exposition de peinture organisée par Béatrice Pouseler, évènement maintenant reconduit chaque année et attendu par les exposants comme par les visiteurs.*
- *Sans oublier les décorations de Noël toujours très réussies. Cette année encore, les ours en peluche se sont multipliés et installés dans nos rues et devant nos maisons, donnant à notre village une atmosphère douce et chaleureuse.*

Ces manifestations sont à l'image du dynamisme des associations, des bénévoles, et nous espérons aussi de la politique de soutien à ces initiatives que le conseil et moi-même continuons à mettre en œuvre. Nous démarrons 2019 en poursuivant nos engagements concernant de nouveaux équipements :

- *L'extension de l'école Les Moulins.*
- *La deuxième tranche du remplacement de l'éclairage public.*
- *Un nouvel éclairage pour le terrain d'entraînement de la Lyre Sportive de Football.*
- *La mise en œuvre du plan local d'urbanisme avancé et le projet des collectifs dans la partie avant du parc ne vont pas tarder à s'élever.*

Au nom du conseil municipal, du personnel communal, je vous renouvelle, à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, mes vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

**Votre Maire,  
Bertrand Brigaudeau**



## Palmarès 2019

### Lauréats des décorations de Noël 2018

- 1) Robert NICOLAS - 62, rue Jean Julien Barbé
- 2) Mme Gaëlle JUMEAU  
7 ter, rue de la Grande Charrière
- 3) M. et Mme Olivier ALEXANDER  
7, rue du Lavoir

### Lauréats des maisons fleuries 2018

- 1) M. Richard WAGNER - 15, rue du Lavoir
- 2) M. et Mme Bernard NICOLAS  
16, impasse de la Corvée Saint Martin
- 3) M. et Mme Jean-Pierre MARTINONI  
8, rue de la Croix de la Louve

### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : Bertrand BRIGAUDEAU  
Mise en page / Photos : Thierry ROBINET

Impression : Advisual - Strassen / Luxembourg

# Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal  
du mardi 11 septembre 2018, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Convention d'entretien des voiries avec Metz Métropole :** Dans le cadre du passage en Métropole au 1er janvier 2018, la métropole s'est vue transférer la compétence voirie. Les élus autorisent le maire à signer une convention concernant la section de fonctionnement entre Metz Métropole et la commune.

**Motion Bauchez :** le conseil municipal tient à apporter son soutien à M. Jean Bauchez, maire de Moulins-lès-Metz, agressé le samedi 9 juin 2018 dans l'exercice de ses fonctions, en allant à la rencontre des gens du voyage installés illégalement depuis une semaine sur un terrain situé en zone inondable de sa commune. Les élus approuvent la motion de Metz Métropole et s'associe solidairement à sa démarche qui souhaite dénoncer cette agression inqualifiable, demandent l'intervention de l'Etat et souhaitent qu'une réunion entre Metz Métropole, le Conseil Départemental et l'Etat soit organisée dans les plus brefs délais.

**FPIC :** le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Au vu de la délibération de Metz Métropole du 9 juillet 2018 et aux circonstances exceptionnelles liées au changement de catégorie institutionnelle de Metz Métropole qui est devenue Métropole au 1er janvier 2018, le conseil municipal approuve la répartition des contributions réajustées au FPIC 2018 des communes membres, en application des règles de droit commun.

**Subventions aux associations :** Les élus décident d'attribuer les subventions suivantes aux associations de la commune : Lyre Sportive de Vantoux (LSV) 2000 € ; Vantoux Loisirs (AVL) 500 € ; Association pour la Qualité de la Vie à Vantoux (AQVV) 500 € ; A Tout Vent (ATV) 500 €.

Compte rendu du Conseil Municipal  
du mardi 13 novembre 2018, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Numérotation rue du Lavoir :** Une nouvelle construction a vu le jour rue du Lavoir entre le n°2 et le n°4 de cette rue. Les élus décident d'attribuer le n°2 Bis à cette nouvelle habitation.

**Création d'un poste d'Atsem :** Suite à la démission d'une ATSEM embauchée par Nouilly et Vantoux pour l'école Les Moulins, il a été décidé de créer un poste de 11 h/semaine annualisées en tant qu'ATSEM pour la remplacer.

**Dossier sécheresse :** Le Maire informe également les élus que 62 maisons de la commune ont été recensées suite à la sécheresse de l'été 2018. Un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle va être déposé en Préfecture.

Compte rendu du Conseil Municipal  
du jeudi 20 décembre 2018, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Point comptable / décision modificative :** Afin de pouvoir régler les dernières factures de l'école Jean Prouvé et suite à différentes propositions financières de l'architecte, il convient de modifier la ligne dans le BP 2018 concernant cette opération et de prendre la décision suivante :

- c/020 dépenses imprévues : - 26 468.00 €
- c/2313 op 17003 : - 7 539.00 €
- c/458101 : - 115 993.00 €
- c/2313 op 16001 : + 150 000.00 €

**Demande de subvention au titre du fond de concours de Metz Métropole :** Les élus autorisent M. Le Maire à constituer et à déposer un dossier de demande de subvention au titre du fond de concours de Metz Métropole pour le changement de globes (phase 2) et l'éclairage du stade de football.

## La fibre optique arrive bientôt

Afin d'informer les habitants et les professionnels sur les modalités de raccordement de leurs logements ou entreprises à la fibre optique et de présenter les offres des différents fournisseurs d'accès Internet, Metz Métropole et la commune de Vantoux ont organisé fin décembre une réunion publique au foyer communal. Le déploiement de cette « fibre jusqu'à la maison » est en cours d'achèvement dans la commune.



Il devrait être prêt pour juin 2019. Sa commercialisation et la découverte des offres et services par les différents fournisseurs d'accès débutera prochainement. Les opérateurs Free et Orange seront accessibles dans un premier temps, suivis de Bouygues par la suite. Le coût des raccordements sera gratuit. Pour les abonnements, il faudra compter de 22 € à 50 € en fonction des opérateurs et des services proposés. A noter que Numéricable/SFR conserve son infrastructure et ses offres actuelles et ne sera pas sur le nouveau réseau fibre.



Fouilles au parc

Dans la continuité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune, le projet de construction dans la partie Nord du parc municipal progresse normalement. La première étape a consisté à réaliser les sondages géotechniques pour déterminer le type de fondations à réaliser. Après cette phase technique est intervenue la phase réglementaire avec les fouilles archéologiques préventives menées en novembre. Elles ont consisté à creuser des « fosses » d'environ 2 mètres de profondeur, réparties de manière régulières sur la future zone à urbaniser, pour une recherche de vestiges archéologiques. Après analyse des résultats, aucun vestige important n'a été découvert et ces fouilles ont été clôturées sans recherche complémentaire par la DRAC. Les fosses ont ensuite été rebouchées.

## Travaux d'assainissement

Suite aux inondations survenues en février 2016 dans le cœur du village et sur la route entre Mey et Vantoux, des demandes de reprise de l'assainissement des eaux pluviales avaient été faites par le maire auprès d'Haganis qui est en charge de la gestion de ce réseau. Les travaux sous la route départementale, en sortie de village, ne peuvent être réalisés dans l'immédiat. Par contre ceux de reprise du réseau d'assainissement ont pu être menés à bien cette année. Haganis a procédé à la reprise des avaloirs qui collectent les eaux en provenance du plateau, au-dessus du village et a remplacé les canalisations sous-dimensionnées par des canalisations de plus gros diamètre.

Ces travaux devraient permettre de résoudre le problème du cœur du village.

Pour le passage hydraulique sous la départementale en sortie de Vantoux, les travaux devront faire l'objet d'une procédure d'autorisation au titre de la « police de l'eau ». Ils seront programmés ultérieurement par le gestionnaire de la voirie.



## Agrandissement de l'école

L'extension de l'école Les Moulins est opérationnelle depuis la rentrée de janvier. Restent les aménagements extérieurs qui seront réalisés lorsque la météo le permettra. Une salle de classe a été rajoutée ainsi qu'une salle de stockage de matériel. Le coût des travaux s'élève à 500.000 euros à la charge des communes de Vantoux et Nouilly. L'école possède aujourd'hui une plus grande salle dédiée au périscolaire, ce qui permettra de n'assurer plus qu'un seul service de restauration à midi.

## Installation d'une NRO

En France, le Nœud de Raccordement Optique est, dans un réseau de desserte par fibre optique, le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville. La future connexion fibre partira de cette nouvelle armoire nouvellement installée à l'angle du chemin de Fonny et de l'entrée du lotissement du Coteau du Soleil.





# Centenaire de l'Armistice

## Cérémonie du 11 Novembre 2018

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux Morts de Vantoux, place Marcillac-la-Croisille. Un public nombreux a assisté à cette cérémonie et a entonné une émouvante Marseillaise. Un discours du président de la République a été lu par le maire Bertrand Brigaudeau et un second par M. Christian Wax, président de la section du souvenir Français de Vallières-Mey-Vantoux. S'en est suivi un pot de l'amitié offert par la municipalité au centre socioculturel.



## Bernard Caisey et André Joly médaillés

Pour clore les cérémonies de la Sainte Lucie à Vallières, Christian Wax, président de la section du Souvenir Français de Vallières-Mey-Vantoux a eu le privilège de remettre la médaille « Prestige » à deux complices méritants : Bernard Caisey pour 42 ans de présidence de la section et André Joly, vice-président et encaisseur durant plus de 22 années dans la commune. De nombreux représentants du Souvenir Français, d'élus (dont Bertrand Brigaudeau, maire de la commune) et de sympathisants étaient présents à cette cérémonie.

*Les deux récipiendaires (cane en main) entourés des représentants du Souvenir Français et d'élus locaux*





## Quoi de neuf chez les aînés ?



### Atelier floral avec Fabienne

Depuis la rentrée de septembre, un mardi après-midi par mois, une quinzaine d'aînées de la commune se retrouve au foyer communal sous la direction de Fabienne Reygrobellet. Cette fleuriste professionnelle de talent qui habite le village leur propose un atelier floral. Toutes prêtent beaucoup d'attention à ses précieux conseils afin de réaliser des compositions du plus bel effet à base de fleurs fraîches (photos ci-contre). Chacune d'entre elles repart ensuite avec son œuvre.



### Après-midi marche avec Françoise

Les jeudis après-midi, sous la houlette de Françoise Jan, les plus courageuses se retrouvent quel que soit le temps pour deux heures de balade à travers le ban communal et les villages environnants.

« On fait entre 6 et 8 kilomètres, suivant la météo, sur les chemins par temps sec ou le long des trottoirs s'il pleut » précise Jacqueline, fidèle marcheuse.

Si vous êtes tenté de participer à ces sorties hebdomadaires et à prendre un bon bol d'air avec Françoise, Marie-France, Jacqueline, Michèle, Cécilia, Marie-Anne ou Brigitte, rendez-vous devant le lavoir rue du Stade tous les jeudis à 14 heures.





# Inauguration du bâtiment Prouvé



*Organisée dans l'enceinte de l'ancienne école, l'inauguration du bâtiment Prouvé s'est déroulée le lundi 12 octobre dernier sous le préau, devant une foule d'élus de Metz et des communes environnantes et aussi de nombreux acteurs de ce projet original de réhabilitation.*

**B**ertrand Brigaudeau, maire de la commune et instigateur du projet de rénovation était ravi : « *Ce moment est de ceux qui marquent l'histoire de notre commune et je mesure l'honneur qui m'est fait. Mon équipe municipale et moi sommes attachés à ce patrimoine. Particulièrement Antoine Dorr, en charge du service technique, qui a suivi toutes les réunions de chantier avec l'architecte du patrimoine et les entreprises concernées. Ce bâtiment est l'identité de notre village, un bien précieux qui doit être transmis aux générations futures* ».

Pour Jean-Luc Bohl, vice-président de la région du Grand Est : « *Cette magnifique réhabilitation vient placer Vantoux dans le paysage particulier des communes où il y a une grande architecture comme la cité radieuse à Briey. Et comme l'a si bien dit l'architecte finlandais Alvar Aalto, l'architecture ne peut sauver le monde mais elle peut donner le bon exemple. C'est ce que vous avez fait !* ».

Olivier Delcayrou, secrétaire général de la préfecture de la Moselle était aussi très heureux de la participation de l'état à ce projet ambitieux : « *Il a été porté avec intelligence et compétence par les élus de Vantoux qui ont eu cette capacité à bien s'entourer pour le mener à bien. Quoi espérer de mieux qu'un bâtiment aussi exceptionnel puisse continuer à vivre. Je souhaite longue vie à ceux qui vont investir ces lieux* ».


Le mot de la fin a été pour Grégoire André, architecte du patrimoine à Nancy : « *Le bâtiment a gardé son esthétique des années 50 et son authenticité. L'installation prochaine du Podam (Pôle Design Architecture et Mobilier) est ce qui pouvait arriver de mieux. Ce lieu de bureaux partagés leur permettra de rester en lien avec l'ancienne école et de mettre en avant leur savoir-faire dans des conditions idéales* ».

Thierry ROBINET





Jean-François Lavigne, président du Podam, et toute son équipe de designer, architectes, artisans et créateurs, ambitionne de faire de ce lieu un centre de compétences en matière de design dans le Grand Est et même au Luxembourg.





## 4<sup>e</sup> exposition d'artistes

Une belle réussite ! 24 artistes présents, un public intéressé, une ambiance conviviale... Tout ce qu'on aime !

Ce week-end, placé sous le signe des « arts » fut ponctué d'échanges, de découvertes, de rigolades et de félicitations. Comme à chaque fois, Jean-Pierre Bouré, aidé de Bruno et de Jean, nous a présenté son atelier Raku et céramique. Les artistes de la première édition, toujours fidèles, se sont retrouvés avec plaisir et ont accueilli avec beaucoup de gentillesse les nouveaux participants. Sébastien et ses mangas, toujours plus talentueux, nous a fait partager sa passion. Emma et Enzo, deux enfants de Vantoux très appliqués, nous ont surpris par la qualité de leurs œuvres.

Un grand merci à tous, artistes et public ! Alors, à l'année prochaine !

Béatrice POUSELER







## ◀ Joséphine, nouvelle animatrice

Le périscolaire de l'école Les Moulins géré par les PEP 57 a renforcé son équipe en accueillant Joséphine Géronimus. Cette Vantousienne de 48 ans qui habite le lotissement des Hauts Jardins depuis plus de vingt ans a pris son nouveau poste d'animatrice du périscolaire à mi-temps depuis octobre dernier. « Je me suis de suite fondue dans l'ambiance de l'école. L'équipe dirigée par Séverine Haffner est formidable et les enfants m'ont de suite adoptée. Travailler chaque jour à leur côté, préparer les animations, les travaux manuels ou les goûters me ravit ». Sitôt arrivée, Joséphine fait déjà l'unanimité auprès des enfants du péri.



## Eveil des papilles à l'heure du goûter

Dans le cadre des activités mises en place par Séverine Haffner, directrice du périscolaire de l'école Les Moulins géré par les PEP 57 et son équipe, un goûter consacré à la découverte du goût de différents aliments salés a été proposé aux enfants. Au menu, légumes variés (carottes, concombres, noisettes, olives...) ainsi qu'une farandole de mets gustatifs, histoire d'éveiller leurs papilles. L'ensemble des mets préparés a été dégusté à l'heure du goûter par les enfants présents. Ils ont même demandé, à l'unanimité, le renouvellement de cette expérience culinaire qui les a ravis. ▼



## Quand le péri revisite Perrault ▲

Pour égayer l'atelier littéraire du vendredi au périscolaire de l'école Les Moulins géré par les PEP 57, Cécile, passionnée des contes de Perrault et Séverine de littérature, ont eu l'idée de proposer aux enfants de revisiter un conte. Ils se sont alors tous transformés en petits « raconteurs ». Ainsi, Maelle, Emma, Anthony et Hugo ont revu à leur façon le conte classique du petit chaperon rouge en le renommant « petit chaperon bleu ». Mehliia et Armand se sont occupés quant à eux de la partie illustration du projet qui s'est soldée par l'impression d'un joli petit livret en couleur. Ce travail original n'a été qu'une source de plaisir et d'imaginaire pour ces enfants et le résultat final les a rendus tous très fiers. Cécile a même prolongé l'activité en créant, toujours avec les enfants, une grande fresque du petit chaperon rouge.

Thierry ROBINET

## L'esprit de Noël souffle au péri ! ▶

Soucieuses de mettre en avant leur esprit de solidarité pour les fêtes de Noël, Séverine Haffner, directrice du périscolaire de l'école Les Moulins géré par les PEP 57, assistée de ses lutins et de Mme Jayet, directrice de l'école, se sont associées à une noble cause : l'association « une main, un espoir ». En partenariat avec Stéphanie, la secrétaire de mairie du village qui s'investit dans cette association, elles ont collecté auprès des enfants du péri des tas de jouets qui ont été redistribués à des enfants défavorisés.





**A** l'occasion des fêtes de fin d'année, les bénévoles de l'association AQVV (Association pour la Qualité de la Vie à Vantoux) ont une nouvelle fois fait montre de leur talent pour égayer de la plus belle des façons la rue principale du village sur le thème des nounours. Cette année encore, les Vantousiens ont pu découvrir de nouvelles décorations originales : des ours en peluche se balançant dans les arbres, d'autres essayant de grimper à des échelles de cordes ou encore jouant de branches en branches...

On en a même aperçu un aux commandes d'un train de Noël, les wagons chargés de cadeaux !

## **AQVV** Des dizaines de nounours ont envahi la rue Principale du village pour les fêtes



Le nouveau président de la Lyre Sportive, Jérémy Frappin, a fait appel à des bénévoles motivés pour redonner un petit coup de jeune à la main courante qui ceinture le terrain de football. Ils se sont ainsi retrouvés à une vingtaine, un dimanche ensoleillé, pinceau à la main. Les 120 poteaux en béton ainsi que les quelques 320 m de barres qui composent cette main courante ont été repeints dans la journée. La municipalité a également participé en offrant la peinture blanche.



## *Travaux au stade*



## C'est reparti pour la Lyre Sportive !

**Juillet 2018** : La Lyre Sportive de Vantoux est en sommeil pour deux ans.

La saison à peine terminée, le club vient de perdre 25 joueurs et quelques dirigeants...

**Septembre 2018** : C'est reparti pour une 54<sup>e</sup> saison !

Jérémy Frappin, ancien joueur puis trésorier, est aujourd'hui le nouveau président du club



« J'ai toujours été très attaché à ce petit club et je ne pouvais me résoudre à le voir se dissoudre après plus de 53 saisons d'existence. Suite à la mise en sommeil du club, j'ai sollicité toutes les personnes désireuses de s'investir dans ce nouveau challenge.

On a fait un tour de table et en quelques semaines seulement, une nouvelle équipe dirigeante été mise en place, de nouveaux joueurs contactés et une équipe engagée en 4<sup>e</sup> division de district. La municipalité a également joué le jeu en nous octroyant une subvention de 2000 € pour repartir sur de bonnes bases. Elle a aussi pour projet d'améliorer l'éclairage du stade. Tous les voyants étaient au vert pour redémarrer - avec un peu de retard - la saison 2018-2019 dans des conditions convenables. Notre club a aussi un nouveau sponsor, les transports Marchal. L'objectif sportif est bien sûr la remontée en 3<sup>e</sup> division dès la saison prochaine ! Et puis suite au succès de notre dernière soirée Halloween, nous organisons en avril une soirée italienne ».

La première partie de saison est très prometteuse pour cette équipe en reconstruction qui est classée deuxième de sa poule après 8 matchs joués avec 4 victoires, 3 nuls pour une seule défaite ! Et une attaque de feu avec 38 buts marqués, soit près de 5 buts par match !

Thierry ROBINET



### Le nouveau bureau de la Lyre Sportive

**Président** : Jérémy Frappin

**Vice-Président** : Jérôme Hirn - **Trésorier** : Jean Bolli

**Trésorier-Adjoint** : Daniel Delagrance

**Secrétaire** : Frédérique Devot

**Assesseurs** : Liliane Nicolas, Françoise Hirn, Hélène De Goer, Benoît Chrisment, Claude Séchepine, Rémi Langenfeld, Thibaut Thiriote et Robin Meyer



# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés



**PERMANENCES D'ELUS :** Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition sur rendez-vous. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

## ELECTIONS EUROPÉENNES / NOUVELLE RÉGLEMENTATION :



Ces élections auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les députés, appelés aussi eurodéputés, sont élus au Parlement Européen au suffrage direct. Que vous soyez français ou européens, des éléments ont changé concernant l'inscription sur les listes électorales :

- Conformément à la réforme votée en 2016, un Répertoire Electoral Unique (REU) sera institué en 2019. D'une part cette nouvelle réglementation supprime la date de dépôt des demandes d'inscription du 31 décembre. Toutefois, pour les élections européennes, la date limite a été fixée au 31 mars 2019.

- D'autre part, les français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste consulaire et sur une liste municipale. Ils devront choisir l'une ou l'autre.

- Par ailleurs, les électeurs français et européens arrivant dans la commune ainsi que les électeurs ayant changé d'adresse dans la commune, seront invités à s'inscrire sur les listes générales ou complémentaires européennes afin de pouvoir exercer leur droit de vote aux prochaines élections et ce, jusqu'au 31 mars 2019, dernier délai.

## Agenda

**Jeudi 28 février 2019**

Assemblée Générale d'AQVV - Centre Socioculturel

**Samedi 2 mars 2019**

Soirée Carnaval - Organisée par Vantoux Loisirs  
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Dimanche 10 mars 2019**

Repas des aînés  
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Vendredi 22 mars 2019**

Assemblée Générale de Vantoux Loisirs  
Centre Socioculturel

**Samedi 30 mars 2019**

Nettoyage de Printemps et chasse aux œufs  
Organisés par AQVV

**Mercredi 8 mai 2019**

Commémoration du 8 Mai - Monument aux Morts

## CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- Désirée RENÉ, née HAETTEL, le 28 octobre 2018  
(Alice Sar)

- Claudine TREMLET, le 13 novembre 2018 (Alice Sar)

- Annie HUMBERT, le 16 novembre 2018

- Danielle BRAYER, née WALTER, le 22 décembre 2018

### Naissances

- Lucie STOBENER, le 17 septembre 2018 à METZ

- Lisandro SAUMIER, le 28 octobre 2018 à METZ



## Marie-Claire et Roger en or...

Couple sympathiquement connu dans le village, Marie-Claire et Roger Concheri ont fêté dernièrement leurs Noces d'Or, entourés de leur famille. Cinquante années d'une vie de couple bien remplie, à s'occuper de leurs proches (3 enfants, 5 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants). Mais aussi et surtout des autres : Ancienne conseillère municipale, Marie-Claire est actuellement aide à la personne dans la commune. Elle fait aussi partie de l'équipe qui décore le village pour les fêtes de fin d'année. Ancien conducteur de route à la SNCF, Roger passe tous les vendredis depuis 10 ans à la maison Alice Sar en tant que visiteur volontaire bénévole au SEM (Service de l'Évangile auprès des Malades). Tous deux sont également des piliers de la chorale des églises de Vallières et Mey.

**Sincères félicitations à tous les deux !**



## Cinq générations à l'école du village

Depuis cinq générations, cinq femmes de la même famille fréquentent successivement l'école communale de Vantoux : Alice (aujourd'hui décédée), Irène, Annick, Isabelle et Marceline ont toutes suivi tout ou partie de leur scolarité sur les bancs de l'école du village.

**T**out commence au début du siècle dernier avec Alice Vincler, née Durand, qui a fréquenté l'école primaire allemande du village située rue Jean-Julien Barbé durant 8 ans, de 1902 à 1910. Cette école abrite aujourd'hui un cabinet de kinésithérapie.



Arrive Isabelle Dupont, née Donnén, la fille d'Annick, qui habite aussi la commune. Elle n'a passé qu'une seule année scolaire à l'école Jean Prouvé, de 1994 à 1995, au CM2 avec Mme Thiel.



Trente ans plus tard, c'était au tour de sa fille, Irène Auburtin, née Vincler. Cette octogénaire, qui habite toujours la commune, y a passé toute sa scolarité : D'abord dans cette même école primaire allemande que sa maman durant 4 années, de 1939 à 1943 avec M. Klein comme instituteur.



Depuis la dernière rentrée scolaire en septembre 2018, c'est au tour de la petite Marceline, 3 ans, la fille d'Isabelle, de cerner les bancs de la nouvelle école communale Les Moulins, en petite section de maternelle, avec Mme Dieudonné.

Puis toujours dans la même école redevenue française, de 1944 à 1947 avec M. Louis Lebas puis M. Ernest Greff. « Pour l'anecdote, je me souviens que M. Greff a commencé sa carrière d'instituteur avec moi en 1939 et qu'il l'a terminée avec ma fille Annick en 1966 » se rappelle Irène.

Sa fille Annick Donnén, née Auburtin, a ensuite pris le relais de 1961 à 1966, d'abord dans la même école avec M. Schaak pour l'enseignement du CP, CE1 et CE2, puis à l'école Jean Prouvé avec M. Ernest Greff pour le CM1 et le CM2.



**Personne ne s'étonnera que toutes sont intarissables quand il s'agit de dévoiler leurs souvenirs scolaires ou encore l'ambiance de chaque époque qu'elles racontent avec amour et nostalgie.**



Thierry ROBINET